

N° 08

Séance du 1^{er} mars 2022

OBJET :

**AVENANT AU
MARCHÉ
D'EXPLOITATION
DU RÉSEAU
D'EAU POTABLE
SUR LA COMMUNE
DE BONSON**

Le conseil communautaire de Loire Forez agglomération, légalement convoqué le 22 février 2022 s'est réuni à Montbrison à 19h30 le 1^{er} mars 2022, sous la présidence de Monsieur Christophe BAZILE.

Présents : Marc ARCHER, René AVRIL, Gérard BAROU, André BARTHELEMY, Christiane BAYET, Christophe BAZILE, Hervé BEAL, Abderrahim BENTAYEB, Georges BONCOMPAIN, Jean-Yves BONNEFOY, Sylvie BONNET, Stéphanie BOUCHARD, Jean-Pierre BRAT, Hervé BRU, Annick BRUNEL, David BUISSON, Martine CHARLES, Thierry CHAVAREN, Laure CHAZELLE, Jean-Baptiste CHOSSY, Evelyne CHOUVIER, Simone CHRISTIN-LAFOND, Pierre CONTRINO, Patrice COUCHAUD, Claudine COURT, Bernard COUTANSON, Bertrand DAVAL, Jean-Luc DAVAL-POMMIER, Jean Maxence DEMONCHY, Géraldine DERGELET, Serge DERORY, Christophe DESTRAS, Thierry DEVILLE, Marcelle DJOUHARA, Catherine DOUBLET, Pierre DREVET, Daniel DUBOST, Paul DUCHAMPT, Jean-Marc DUMAS, Yves DUPORT, Stéphanie FAYARD, Colette FERRAND, Alban FONTENILLE, François FORCHEZ, Jean-Paul FORESTIER, René FRANÇON, André GACHET, Marie-Thérèse GAGNAIRE, Carine GANDREY, Pierre GARBIL, Jean-Claude GARDE, Olivier GAULIN, André GAY, Sylvie GENE BRIER, Cindy GIARDINA, Pierre GIRAUD, Nicole GIRODON, Marie-Thérèse GIRY, Thierry GOUBY, Valéry GOUTTEFARDE, Jean Marc GRANGE, Serge GRANJON, Dominique GUILLIN, Alféo GUIOTTO, Valérie HALVICK, Thierry HAREUX, Jean-René JOANDEL, Olivier JOLY, Michelle JOURJON, Eric LARDON, Alain LAURENDON, Nathalie LE GALL, Alain LIMOUSIN, Gilbert LORENZI, Yves MARTIN, Christelle MASSON, François MATHEVET, Rachel MEUNIER-FAVIER, Frédéric MILLET, Mickaël MIOMANDRE, Thierry MISSONNIER, Alexandre PALMIER, Quentin PÂQUET, Marc PELARDY, Pascale PELOUX, Hervé PEYRONNET, Nicole PINEY, Christophe POCHON, Frédéric PUGNET, Monique REY, Pascal ROCHE, Pierre-Jean ROCHETTE, Patrick ROMESTAING, Julien RONZIER, David SARRY, Frédérique SERET, Christian SOULIER, Georges THOMAS, Gilles THOMAS, Jean-Paul TISSOT, Yannick TOURAND, Bernard TRANCHANT, Pierre VERDIER, Gérard VERNET, Stéphane VILLARD

Absents remplacés : Roland BOST par Florence BARBE, Christian CASSULO par Pierre-François CHAUT, Michel JASLEIRE par Delphine IMBERT, Jean-Philippe MONTAGNE par Sylvain BROSSETTE, Michel ROBIN par Jocelyne BARRIER

Pouvoirs : Lyliane BEYNEL à Thierry DEVILLE, Christophe BRETTON à Thierry GOUBY, Christiane BRUN-JARRY à Olivier JOLY, Béatrice DAUPHIN à Alain LAURENDON, Julien DEGOUT à Jean-Marc DUMAS, Jean-Marc DUFIX à Pierre GIRAUD, Flora GAUTIER à Gilbert LORENZI, Martine GRIVILLERS à Jean-Paul FORESTIER, Patrick LEDIEU à Patrick ROMESTAING, Cécile MARRIETTE à Olivier GAULIN, Rambert PALIARD à Quentin PÂQUET, Marie-Gabrielle PFISTER à Christophe BAZILE, Ghyslaine POYET à Nathalie LE GALL, Carole TAVITIAN à François MATHEVET

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200065886-20220301-20220301_CC_D08-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/03/2022



Absents excusés : Roland BONNEFOI, Joël EPINAT, Martine MATRAT,
Gérard PEYCELON

Secrétaire de séance : THOMAS Georges

| | |
|---|-----|
| Nombre de membres dont le conseil communautaire doit être composé : | 128 |
| Nombre de membres présents : | 110 |
| Nombre de membres suppléés | 5 |
| Nombre de pouvoirs : | 14 |
| Nombre de membres absents non représentés : | 4 |
| Nombre de votants : | 124 |

Vu les statuts de Loire Forez agglomération et sa compétence en matière d'eau potable,

Vu le marché de prestations d'astreinte et services pour le compte du service d'eau potable de la commune de Bonson,

Vu le marché lancé par la commune et notifié par lettre recommandée le 07/03/2019 pour assurer certains travaux en urgence et branchement d'eau sur la commune de Bonson concernant le réseau d'eau potable et arrivant à échéance le 04/03/2022,

Considérant la nécessité de prolonger cette échéance pour aligner sa date de fin avec le marché initialement de travaux d'entretien et de grosses réparations sur le réseau d'eau potable de Sury-le-Comtal dont la date de fin est le 23/11/2022 et le marché de travaux d'entretien et de réparations sur le réseau de distribution d'eau potable de Saint-Cyprien dont la date de fin est le 28/11/2022,

L'avenant n°1 consiste donc à prolonger la durée du marché de prestations d'astreinte et services pour le compte du service d'eau potable de la commune de Bonson jusqu'au 28 novembre 2022 avec pour objectif d'avoir à terme un seul marché unique.

Incidence sur le montant du marché : 18 750 €HT

| | € HT | TVA | € TTC |
|---------------------------------------|--------|--------|---------|
| Montant total du marché initial | 75 000 | 15 000 | 90 000 |
| Montant de l'avenant n°1 | 18 750 | 3 700 | 22 450 |
| Montant total du marché après avenant | 93 750 | 18 700 | 112 450 |

Incidence sur la durée du marché : 9 mois supplémentaires jusqu'au 28 novembre 2022.

Il est demandé au conseil communautaire de bien vouloir :

- approuver l'avenant n°1 afin de prolonger la durée du marché de prestations d'astreinte et services pour le compte du service eau potable de la commune de Bonson
- autoriser le Président à signer l'avenant n°1.

Après avoir délibéré par 124 voix pour, le conseil communautaire :

- approuve l'avenant n°1 afin de prolonger la durée du marché de prestations d'astreinte et services pour le compte du service eau potable de la commune de Bonson
- autorise le Président à signer l'avenant n°1.

Fait et délibéré, à Montbrison, le 1^{er} mars 2022.

Ont signé, au registre, les membres présents.

Le Président
Christophe BAZILE

Le Président,

*- certifie que le présent acte est exécutoire
en application des dispositions de l'article L2131 du CGCT,
transmis en sous-préfecture*

*- informe qu'il peut faire l'objet d'un recours pour excès
de pouvoir devant le tribunal administratif de Lyon
via le site www.telerecours.fr dans un délai de deux mois
à compter de sa réception par le représentant
de l'Etat et de sa publication*

*Pour le Président, par délégation,
Virginie AULAS,
directrice générale des services*